



Conseil d'administration

310^e session, Genève, mars 2011

GB.310/16

SEIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation

Rapport oral du président du groupe de travail, M. J. Matjila, Ambassadeur de l'Afrique du Sud et Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès des Nations Unies à Genève

1. Le Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation s'est réuni le 21 mars 2011 sous la présidence de M. Matjila (gouvernement, Afrique du Sud). M. Funes de Rioja (employeur) et M. Sommer (travailleur) étaient porte-parole de leurs groupes respectifs.
2. Les discussions sur l'évolution de la situation dans le monde arabe et le débat sur la sortie de crise ont été extrêmement riches. Dans le présent rapport, je m'efforcerai de faire une synthèse des principaux thèmes récurrents des deux discussions à l'intention du Conseil d'administration. Le Bureau établira un résumé complet des débats qui sera publié sur le site Web de l'OIT après la session.

Défis et bouleversements dans le monde arabe

3. Le Directeur général ouvre la discussion sur l'évolution de la situation dans le monde arabe, rappelle la teneur de plusieurs déclarations qu'il a faites au cours des semaines précédentes et rend compte de sa visite récente en Egypte. Il souhaite la bienvenue à M. Ahmed El-Borai, ministre égyptien de la Main-d'œuvre et des Migrations, à M. Habib Yousfi, président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), et à M. Abdessalem Jerad, secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Les témoignages directs de ces intervenants sur les bouleversements dramatiques que connaissent leur pays et le monde arabe en général, ainsi que leur analyse des incidences et des enjeux qui en découlent pour les activités de l'OIT, sont extrêmement intéressants et concis, comme cela est confirmé par la discussion qui suit au sein du groupe de travail.
4. M. El-Borai adresse ses plus sincères remerciements au Directeur général «pour l'appui accordé à l'Egypte, pour sa visite dans le pays et pour son soutien à notre déclaration sur la liberté syndicale». Il ajoute: «Nous devons être plus que jamais attentifs à ce que le BIT préconise.» M. Yousfi exprime sa gratitude au BIT pour ses initiatives «fondées sur des valeurs de liberté et de dignité que défend notre Organisation» et souligne que le dialogue

social est indispensable pour combiner efficacité économique et justice sociale. M. Jerad remercie le Directeur général de son soutien à la révolution tunisienne et rappelle que la justice sociale et la démocratie sont les fondements requis pour que les pays puissent se développer avec succès.

5. Différents thèmes reviennent à plusieurs reprises au cours de la discussion:

- Les récents événements peuvent être qualifiés d'historiques. Les thèmes de la dignité, des droits, de l'emploi et de la justice sociale sont au cœur des mouvements populaires qui ont conduit au changement et font écho à l'Agenda du travail décent de l'OIT. Les déclarations faites par le Directeur général ces dernières semaines ont été très appréciées, tout comme l'ont été les missions menées par le BIT en Tunisie et en Egypte. Les événements en Jamahiriya arabe libyenne, à Bahreïn et au Yémen suscitent de vives préoccupations.
- Les syndicats contribuent grandement à faire évoluer la situation et auront un rôle tout aussi important à jouer s'agissant de garantir les libertés démocratiques et la justice sociale. Aussi est-il indispensable que les réformes visant à protéger la liberté d'association, la négociation collective et le dialogue social s'accompagnent d'activités de développement des capacités des organisations de travailleurs nouvellement constituées ou en transition.
- La création d'entreprises durables et l'investissement productif sont des moyens incontournables de répondre à l'aspiration des peuples arabes à une vie meilleure. La confiance des investisseurs, qu'ils soient grands ou petits, étrangers ou nationaux, repose sur la bonne gouvernance et l'Etat de droit. Les organisations d'employeurs de la région sont prêtes à jouer le rôle qui leur revient dans la réforme politique et le redressement économique et social.
- Les problèmes économiques et sociaux d'aujourd'hui existaient bien avant la crise financière mondiale, mais celle-ci n'a fait qu'aggraver les difficultés auxquelles la région est confrontée.

6. Parallèlement à la réforme démocratique, il est urgent de traiter les questions sociales et celles liées à l'emploi, notamment:

- le chômage et le sous-emploi, tout particulièrement chez les jeunes femmes et hommes;
- la répartition inégale des revenus entre les groupes sociaux ainsi qu'entre les grands centres urbains, d'une part, et les autres villes et les zones rurales, d'autre part;
- la prise en charge des travailleurs migrants de retour dans leur pays et des réfugiés de la Jamahiriya arabe libyenne;
- la mise en place de socles de protection sociale;
- l'accroissement des investissements en faveur de la création d'entreprises durables par la promotion des petites sociétés et des investissements directs étrangers;
- la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant;
- la réforme des systèmes d'enseignement et de formation afin de développer les compétences nécessaires à l'emploi productif;
- la redynamisation du tourisme et des secteurs d'exportation;

- la fixation d'un salaire minimum et l'établissement d'un système de négociation collective.
7. Les éléments extérieurs qui entravent la reprise et les réformes sont notamment le timide redressement de l'économie mondiale, en particulier parmi certains des principaux partenaires de la région pour l'exportation et l'investissement; l'interruption des échanges commerciaux au cours de la période de transition politique; la dette extérieure démesurée laissée par les régimes renversés; l'omniprésence de la corruption et des pratiques opaques et la flambée du prix des matières premières, y compris celui des aliments de base et des carburants.
8. L'OIT devrait être un partenaire clé pour les démocraties naissantes de la région. En effet:
- la réaffectation de ressources en faveur de la région, annoncée par le Directeur général devant la Commission du programme, du budget et de l'administration, est bienvenue;
 - l'Agenda du travail décent et le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT revêtent une importance considérable. Il faudrait adopter une approche intégrée qui englobe les normes internationales du travail, notamment les principes et droits fondamentaux au travail, l'emploi et le développement des entreprises, en prêtant une attention particulière aux jeunes, à l'extension de la protection sociale et à un dialogue fondé sur une large base sociale (pactes sociaux);
 - la cohérence des politiques est essentielle si l'on cherche à concrétiser effectivement les aspirations des gens;
 - l'appui du BIT à la région doit être substantiel et de longue haleine;
 - le BIT devrait collaborer étroitement avec les autres partenaires internationaux pour faire en sorte que la promotion du travail décent et du développement social fasse partie intégrante d'une réponse internationale cohérente aux défis auxquels la région est confrontée;
 - le BIT, qui sait toute l'importance de l'assistance aux pays, doit être conscient de l'intérêt qu'il y a à collaborer avec les instances sous-régionales et régionales, par exemple celles du Maghreb, des Etats arabes et de l'Afrique.

Surmonter la crise mondiale

9. Le groupe de travail était saisi d'un document de travail¹ intitulé «Surmonter la crise mondiale: Conclusions tirées des expériences nationales». Le directeur de l'Institut international d'études sociales, M. Raymond Torres, résume les principales conclusions du document. Sont également présentés les documents suivants: «Dialogue social et ajustements en Roumanie: Rapport d'activité sur la coopération de l'OIT avec les mandants et le Fonds monétaire international»² et «Note d'information sur les perspectives de l'économie mondiale»³.

¹ Document GB.310/WP/SDG/2/1.

² Document GB.310/WP/SDG/2/2.

³ Document GB.310/WP/SDG/2/3.

10. Dans ses remarques introductives, le Directeur général souligne que de nombreux pays ont appliqué des politiques fondées sur le Pacte mondial pour l'emploi, tout en faisant remarquer que, si elles sont nécessaires pour assurer la reprise, ces politiques ne sont pas ne sont pas suffisantes pour amener un développement durable. Les réformes financières sont incomplètes et le secteur financier n'est pas suffisamment au service de l'économie réelle. La croissance reste inégalement répartie. Les moyennes dissimulent des écarts marqués. Les modèles de croissance actuels ne parviennent pas à fournir les moyens de subsistance dont les individus ont besoin. Les politiques passées se sont focalisées sur la maîtrise de l'inflation, avec la politique monétaire pour outil de prédilection. A l'avenir, il faudra se fixer des objectifs plus diversifiés et notamment se soucier du volume et de la qualité de l'emploi et élargir aussi la palette des moyens d'intervention. L'idée n'est pas de réglementer plus, mais de réglementer mieux. A cet égard, on n'a pas encore tiré tous les enseignements de la crise. Le groupe de travail est le cadre approprié pour cette réflexion.
11. Le document de travail s'inspire de plusieurs études de pays lancées par l'Institut international d'études sociales, dans la série *Etudes sur la croissance et l'équité*. Le ministre espagnol du Travail et de l'Immigration, M. Valeriano Gómez Sánchez, ainsi que les représentants des gouvernements de l'Allemagne, du Brésil et de l'Indonésie parlent de la manière dont leur pays a réagi à la crise. M. Gómez Sánchez souligne la nécessité de relancer le dialogue social pour mener en Espagne une réforme ambitieuse du système de retraite qui, en élargissant la base des cotisations, permettra de faire face à l'allongement de l'espérance de vie et à l'assouplissement des âges de départ à la retraite. Le représentant du gouvernement de l'Allemagne souligne l'importance du dialogue social qui contribue, dans son pays, à rendre effectifs les dispositifs de travail à temps partiel. De même, la représentante du gouvernement du Brésil attire l'attention sur le grand nombre de réunions tripartites de haut niveau qui se sont tenues pour concevoir et appliquer le train de mesures adoptées, qui se sont très largement inspirées des approches préconisées dans le Pacte et montrent qu'il est possible de concilier croissance et équité. Le représentant du gouvernement de l'Indonésie fait porter ses remarques sur les projets d'investissements à haute intensité de main-d'œuvre s'inscrivant dans le programme diversifié et d'envergure qui vise à atténuer le risque d'aggravation du chômage et de la pauvreté.
12. Une discussion approfondie s'engage au cours de laquelle de nombreux intervenants se félicitent du document et des *Etudes sur la croissance et l'équité*. Vu la faiblesse de la croissance et sa répartition inégale, l'emploi tarde à suivre la reprise dans certains pays. Le Pacte mondial pour l'emploi constitue un cadre approprié pour l'adoption par les pays de mesures spécifiques; il garde toute sa pertinence partout dans le monde. Sur la base de leur expérience des réponses à la crise, des intervenants abordent un certain nombre de problèmes.
13. L'intérêt de mécanismes de dialogue social solides est un thème qui revient tout au long des discussions. Plusieurs intervenants souscrivent à la conclusion du document du Bureau selon laquelle les pays dotés d'un dialogue social effectif, de systèmes de protection sociale solides et de politiques axées sur l'emploi ont mieux résisté à la crise et s'en sont sortis plus rapidement.
14. Réduire l'exclusion sociale et l'exclusion du marché du travail est une priorité élevée pour de nombreux pays, à la fois pour faire reculer les inégalités et appuyer la consommation intérieure. Des mesures sont prises à cette fin, notamment:
 - lutte contre le sous-emploi et le chômage massifs des jeunes, par le biais notamment de dispositifs visant à encourager l'entrepreneuriat;
 - renforcement des politiques d'activation en faveur des personnes exposées au chômage de longue durée;

- réduction de l’informalité;
 - extension et réforme de la protection sociale par le biais de mesures soigneusement conçues;
 - accroissement du taux d’activité des femmes, par le biais notamment de mesures d’appui aux travailleurs ayant des responsabilités familiales;
 - réduction de l’incident du travail précaire;
 - réintégration de travailleurs migrants qui retournent dans leur pays.
- 15.** L’accélération du rythme de la création d’emplois décents et la diminution des pertes d’emplois viables sont d’autres objectifs généralement poursuivis, de multiples façons:
- promotion d’entreprises durables, en particulier les petites entreprises, par le biais de mesures visant à améliorer la réglementation publique, accroître la confiance des investisseurs, augmenter les débouchés à l’exportation, relever la productivité et garantir les flux de crédit;
 - aide aux dispositifs de chômage partiel en vue de retenir les travailleurs qualifiés dans l’optique de la reprise;
 - renforcement des dispositions en matière de formation;
 - équilibrage des politiques visant à favoriser l’emploi stable et dispositifs facilitant le dynamisme du marché du travail;
 - programmes d’investissement à forte intensité d’emplois offrant des emplois aux chômeurs ou aux travailleurs en situation de sous-emploi – par exemple construction d’infrastructures et services à la collectivité.
- 16.** Compte tenu de l’écart qui, dans beaucoup de pays, s’est creusé au fil des ans entre hausse de la productivité et hausse des salaires, divers intervenants font observer qu’un mécanisme d’établissement des salaires minima et la négociation collective peuvent favoriser une croissance équilibrée. Les répercussions de la montée des inégalités sont mises en lumière.
- 17.** Plusieurs orateurs soulignent qu’il est important de pouvoir s’appuyer sur des politiques cohérentes, aux plans national et international, sachant que la reprise est encore timide et qu’elle risque par ailleurs d’être freinée par l’envolée des prix de nombreux produits de base. Les politiques macroéconomiques doivent être davantage axées sur l’emploi. Si certains pays émergents ou en développement ont été mieux armés pour faire face à la crise, c’est parce que, bien avant la crise financière de 2008, ils avaient pris des mesures pour enrayer l’essor des pratiques financières dangereuses, limiter le volume de la dette publique, et mettre en place des stabilisateurs économiques et sociaux automatiques. Il est urgent de compléter les réformes financières qui appuient l’économie réelle.
- 18.** Il est particulièrement important pour les pays qui connaissent une transition rapide d’une économie essentiellement rurale à une économie urbaine de se doter de politiques sociales et de l’emploi cohérentes pour réduire les inégalités de revenus, relancer la consommation, créer des emplois décents et assurer la coordination avec les partenaires internationaux. Ces politiques doivent prévoir l’extension de la protection sociale et la fixation de salaires minima. Les évaluations d’impact sur l’emploi des politiques budgétaires et autres sont l’un des mécanismes qui peuvent être utilisés pour améliorer la conception et la cohérence des politiques. La Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit

avoir lieu prochainement, sera l'occasion d'engager une réflexion sur les stratégies les plus aptes à aider ces pays à résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Le processus du G20 en 2011 jouera aussi un rôle décisif, en permettant que ne soit pas perdu de vue le mot d'ordre lancé à Pittsburgh en 2009, et repris lors du Sommet de Séoul en 2010: l'emploi – un emploi de qualité – doit être au cœur de la reprise.

- 19.** En ce qui concerne la coopération avec le FMI, dans le prolongement de la Conférence d'Oslo, le représentant du gouvernement de la Roumanie remercie le BIT de son soutien et exprime l'espoir que celui-ci se poursuivra. Le délégué travailleur de la Roumanie, tout en soulignant l'intérêt des activités de l'OIT dans son pays, fait observer que le document du Bureau ne mentionne pas l'époque à laquelle le programme du FMI s'est soldé par des pertes d'emploi et des réductions de salaires substantielles. Il dit craindre que les propositions de réforme du droit du travail, sous leur forme actuelle, ne soient pas conformes aux conventions de l'OIT ratifiées par son pays. Un délégué employeur demande que les employeurs puissent, à l'avenir, participer dès les premières phases, et en même temps que les syndicats, aux travaux de ce type de l'OIT. Des discussions tripartites doivent être engagées dans un esprit d'ouverture quant aux avantages potentiels de la réforme.
- 20.** Les débats s'achèvent sur la présentation par M. Gilles de Robien des projets de la France pour sa présidence du G20. L'orateur déclare que le débat sur la réponse à la crise a été très fructueux pour la délégation française, à ce stade des travaux préparatoires, d'autant que la France considère que la dimension sociale de la mondialisation est un enjeu capital pour les travaux du G20. Un séminaire sur l'emploi est prévu pour le 7 avril, auquel les directeurs nationaux de l'emploi et les partenaires sociaux seront invités. Quatre thèmes sont envisagés: l'emploi, en particulier pour les jeunes et les plus vulnérables, la protection sociale, les droits sociaux au travail et la cohérence des politiques. En ce qui concerne la protection sociale, les conclusions de la Conférence internationale du Travail constitueront un apport précieux pour le G20. M^{me} Bachelet effectuera sous peu un séjour à Paris. Le 23 mai prochain, la France accueillera une conférence de haut niveau sur la cohérence des politiques, notamment entre organisations internationales, qui s'inspirera de la Conférence OIT/FMI d'Oslo. Les ministres de l'emploi du G20 se réuniront les 26 et 27 septembre. Une réunion informelle avec les ministres du G20 est également prévue en juin 2011, pendant la session de la Conférence; elle permettra d'engager des consultations avec les pays non membres du G20 et les partenaires sociaux. Toutes ces réflexions trouveront leur prolongement dans le Sommet des chefs d'Etats du G20 à Cannes, les 4 et 5 novembre 2011.

Genève, le 23 mars 2011